

Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité et environnement

Recyclage CACES chariots automoteur

Catégorie 1A, 2B, 3 et 5 - Conforme à la recommandation R489 de la CNAMTS

Validation :

Certification, Attestation de formation

Lieu(x) :

Moirans

Durée :

2 à 3 jours

Délais d'accès :

entrée permanente suivant les disponibilités

**Les +
de la formation**

Une formation certifiante reconnue dans l'industrie et les transports, conforme à la recommandation R489 de la CNAMTS

Effectif maximum de 8 personnes

Prérequis :

Avoir 18 ans minimum

Avoir obtenu le CACES de la catégorie de chariot choisie

Méthodes et moyens pédagogiques :

Formation active et participative s'appuyant sur des exemples issus de l'entreprise, pratique de la manutention sur le ou les chariots.

Outils : livret de formation, chariots, palettier, charges, plans inclinés, camion ou autre équipement permettant l'évolution sur plan incliné, le chargement latéral

Modalités de suivi et d'évaluation :

Attestation de présence

Attestation des acquis de la formation

Délivrance du CACES® par test théorique et pratique

Intervenants :

Evaluation annuelle des intervenants selon notre processus qualité ISO 9001

OBJECTIFS**A l'issue de la formation, les participants seront capables de :**

- Situer le rôle des instances et répertorier les obligations que lui impose, à son niveau la réglementation
- Identifier les principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort
- Expliciter et justifier les mesures de sécurité qu'il devra mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot
- Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, impliquant la mise en œuvre du chariot

PROGRAMME**Situer le rôle des instances et répertorier les obligations que lui impose, à son niveau, la réglementation :**

- La réglementation et la recommandation R489
- Le rôle des différentes instances internes et externes
- Les organismes de contrôle technique et les vérifications obligatoires
- Droit et responsabilité du cariste, de l'employeur
- Les enjeux prévention liés à la conduite de chariot
- Le droit d'alerte et de retrait

Identifier les principaux organes et équipements du chariot pour les utiliser dans les conditions optimales de sécurité et assurer les opérations de maintenance qui sont de son ressort :

- Les catégories de chariots, leurs caractéristiques fonctionnelles, et leurs limites d'utilisation
- Les organes de service et dispositifs de sécurité
- Les équipements adaptables au chariot
- Les paramètres influençant la stabilité du chariot et sa distance de freinage
- Les vérifications à la prise de poste et les opérations de maintenance de 1er niveau

Expliciter et justifier les mesures de sécurité à mettre en œuvre lors de l'utilisation du chariot :

- L'identification des risques liés à l'opération de manutention
- Les principaux facteurs d'accidents pouvant se produire lors de l'utilisation d'un chariot
- Les dispositifs de protection du conducteur sur le chariot
- Les pictogrammes et les panneaux de signalisation routière
- Les risques liés à la mise en œuvre de différents carburants ou des équipements électriques dont est équipé le chariot
- Les symboles des produits dangereux, les risques liés à leur manutention et leur stockage
- Le plan de circulation ou le protocole de sécurité
- L'interdiction liée au transport ou à l'élévation de personne

Recyclage CACES chariots automoteur

Catégorie 1A, 2B, 3 et 5 - Conforme à la recommandation R489 de la CNAMTS

Réaliser en sécurité les opérations de manutention prescrites, dont la mise en oeuvre du chariot :

- La vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention à réaliser : adaptation à la charge et aux conditions prévues de manutention
- La réalisation des opérations de prise de poste, de fin de poste et de maintenance de 1er niveau
- La conduite du chariot : à vide, en charge, en marche arrière et avant, en virage
- L'opération de manutention, selon la catégorie de chariot :
- Prendre et déposer une charge au sol,
- Effectuer la mise en stock et le déstockage à tous les niveaux d'un palettier
- Effectuer le gerbage et le dégerbage en pile
- Assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement latéral d'un camion remorque
- Assurer le chargement et le déchargement d'un camion remorque par l'arrière à partir d'un quai
- Effectuer la prise, la dépose et le transport d'une charge longue et/ou volumineuse

CACES R389 détenu : 1-2-3-4-5-6

CACES R489 correspondant : 1A-2A et 2B-3-4-5-7

Organisation :

Interentreprises : 1A, 2B, 3, 5

Intra-entreprise : 1A, 2B, 3, 4, 5 et 7

Attention, en INTRA, l'entreprise devra posséder les moyens nécessaires au passage des tests CACES® selon la recommandation R489

Pour cette formation, il faut obligatoirement venir muni des EPI : gants, chaussures et vêtements

ORGANISATION

Interentreprises, Intra-entreprise